

DE LA MÉFIANCE DES AFRO-DESCENDANTS ENVERS LES MÉDIAS BELGES QUELQUES ÉLÉMENTS DE CONTEXTUALISATION

Par Gia Abrassart¹

Cela fait des années que la question de la diversité dans les médias est posée comme problématique et qu'une véritable politique de représentativité tarde à voir le jour. Face à l'impensé de la présence noire comme acteur et sujet médiatiques, les médias communautaires se sont organisés. Une multitude de canaux et d'espaces (audio et visuels) a vu le jour afin de donner corps à des sujets absents et voix à des personnes invisibilisées.

Retour sur le contexte d'émergence de ces médias afro-descendants, l'année 2010. Qu'en est-il de la diversité dans les médias belges, au moment où la Belgique commémore les 50 ans de l'indépendance du Congo?

Une récente étude commanditée par la Fondation Roi Baudouin affirme que parmi les institutions belges, les médias sont les institutions envers lesquelles les Afro-descendants ont le moins confiance². On aurait pu s'en douter mais maintenant c'est dit. Les Afro-descendant.e.s sont très peu inclus dans les médias belges et leur traitement de l'Afrique et des thématiques liées aux personnes d'ascendance africaine est souvent superficiel, voire néocolonial.

Cela fait des années que la question de la diversité dans les médias est posée comme problématique et qu'une véritable politique de représentativité tarde à voir le jour. Face à l'impensé de la présence noire comme acteur et sujet médiatiques, les médias communautaires se sont organisés. Une multitude de canaux et d'espaces (audio et visuels) a vu le jour afin de donner corps à des sujets absents et voix à des personnes invisibilisées.

Retour sur le contexte d'émergence de ces médias afro-descendants, l'année 2010. Qu'en est-il de la diversité dans les médias belges, au moment où la Belgique commémore les 50 ans de l'indépendance du Congo?

Médias et diversités : état des lieux en 2010

Après une première étude réalisée en 1993 par Lieve Staes, sur la représentativité des personnes

¹ Membre de Bamko asbl

² Demart S., B. Schoumaker, M. Godin, A. Ilke. 2017. Des citoyens aux racines africaines : un portrait des Belgo-Congolais, Belgo-Rwandais et Belgo-Burundais, Fondation Roi Baudouin, 223p.

étrangères ou d'origine étrangère dans les mass-médias, une deuxième étude³ sur la représentation actuelle des dites « minorités ethniques » dans les médias voit le jour en 2006.

En mars de la même année et faisant suite au rapport de la Commission du Dialogue interculturel de 2005⁴, « *le Gouvernement a sollicité l'avis du Collège d'avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) sur la « présence et la représentation des personnes d'origine étrangère dans les médias »*. A cette fin, le Collège d'avis a réuni un groupe de travail élargi à plusieurs experts sur des questions de lutte contre les discriminations et de promotion de la diversité. »⁵

En 2007, pour les 50 ans de la Médiathèque, un Colloque international intitulé « Le désir de diversité culturelle »⁶ a été organisé les 7 et 8 mars 2007 à Flagey à Bruxelles.

Par cette démarche, la Médiathèque entendait clarifier le désir de diversité culturelle, son histoire, son cheminement, mue par un désir de conjuguer la théorie à la pratique.

« *Il faut aussi que ce désir devienne une politique contagieuse et c'est le rôle des opérateurs culturels. Ceux-ci doivent soutenir, susciter, entretenir le désir exprimé par la Convention de l'Unesco par le biais d'une éducation à la diversité culturelle, par l'invention d'appareils critiques à prendre comme une politique de l'esprit permettant à chacun de prendre pied dans une nouvelle économie du désir culturel, d'en devenir acteur.* »⁷

Une des rencontres du Colloque a tout particulièrement suscité l'intérêt du présent mémoire : « *Université Libre de Bruxelles (Département d'Information et Communication de l'ULB) : « Médias et diversité culturelle. Quelle place pour l'expression de la diversité dans les médias belges francophones ? »* »⁸

Cet atelier regroupait différentes personnalités du monde des médias dont François Heinderyckx, sociologue des médias et Professeur à l'ULB, Nathalie Caprioli du Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI), Didier Mélon de l'émission de radio « Le Monde est un village » sur la RTBF, Bernard Dubuisson du Conseil Supérieur de l'Audiovisuel (CSA) et de Gwenaël Breës, fondateur du Cinéma Nova.⁹ La réflexion de base tournait autour de quelques questions-clés : « *Les médias belges francophones reflètent-ils la diversité culturelle de notre société ? Jouent-ils le rôle qui pourrait/devoir être le leur dans la valorisation de l'ensemble des cultures qui produisent, sur notre territoire, des œuvres à mettre à disposition du public ? Si non, quels sont les freins éventuels et comment les surmonter ? Jusqu'où faut-il aller dans la présentation de démarches et de produits particulièrement originaux, voire difficiles d'accès ? Quel doit être le rôle spécifique des médias de service public dans la mise en avant de la diversité culturelle de notre société ? »* »¹⁰

³ Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme et l'Association générale des journalistes professionnels de Belgique, « Rapport - Médias et minorités, quelles représentations ? », Résidence Palace, Bruxelles, 28 février 2007.

⁴ http://www.diversite.be/?action=publicatie_detail&id=20&thema=2, consulté le 27 juillet 2009.

⁵ Conseil supérieur de l'audiovisuel, Collège d'Avis, « Présence et représentation des minorités culturelles », Avis n°07/2006, p.6.

⁶ http://www.lamediatheque.be/dec/reflexions/diversite_culturelle/index.php?reset=1&secured,

consulté le 8 août 2009.

⁷ op.cit.

⁸ op.cit.

⁹ op.cit.

¹⁰ op.cit.

Malgré la qualité des exposés qui ont été assurés par tous ces professionnels du milieu, on pouvait déplorer qu'aucun compte-rendu n'ait été rédigé à l'issue de la rencontre.

Côté français, le dernier ouvrage en date « Médias et diversité : de la visibilité aux contenus »¹¹ faisait l'état des lieux de cette fameuse visibilité des origines en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Etats-Unis. La question belge a été éludée faute de budget explique Virginie Sassoon.¹² « Pour répondre à votre question sur l'absence de la Belgique dans l'ouvrage « Médias et diversité », c'est parce qu'au départ l'appel d'offre du Fonds d'action et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations (FASILD) en 2005 (qui a financé la recherche) concernait uniquement la France, le Royaume-Uni, l'Allemagne et les Etats-Unis. Si nous avions eu plus de moyens et de temps, nous aurions pu explorer d'autres contextes. »¹³

En conséquence, aucun répertoire reprenant tous les organes de presse des minorités culturelles n'a été mis sur pied en 2010. Impossible d'avoir un panorama détaillé des médias issus de la "diversité" de Belgique. Cela n'a pas évolué, du moins en ce qui concerne les Afro-descendants. L'absence d'un tel répertoire démontre à quel point notre paysage médiatique national semble peu réceptif au multiculturalisme ambiant.

Jean-François Dumont de l'Association Générale des journalistes professionnels de Belgique (AGJPB) confirme et déplore cette situation. Seuls les journalistes étrangers travaillant en Belgique sont répertoriés dans l'annuaire de l'AGJPB.

“Tout le monde n'a pas l'occasion d'avoir des contacts directs avec des personnes d'origine étrangère”

Parmi la genèse des publications au sujet de la diversité ethnique dans les médias, on trouve un fascicule publié par l'AGJPB en 1994 et reprenant des « recommandations relatives aux allochtones »¹⁴ dans le but d'aider les journalistes à correctement informer.

« *Tout le monde n'a pas l'occasion d'avoir des contacts directs avec des personnes d'origine étrangère. La majorité se forge une image à partir des informations diffusées par les médias. La télévision, la radio, les journaux sont en effet pour beaucoup la seule source d'information en matière d'intégration.* »¹⁵ Les recommandations préconisaient d'éviter les stéréotypes et généralisations au sujet des minorités. Elles encourageaient aussi à plus de clémence dans le traitement médiatique des personnes issues de l'immigration.¹⁶

Cette volonté d'améliorer l'image des immigrés dans les médias a poussé le Centre pour l'Egalité des Chances et la Lutte contre le racisme et la Fondation Roi Baudouin à décerner de 1992 à 1994 « Le Prix des Médias pour une Société Harmonieuse ». « *Ce prix vise à récompenser des journalistes de la presse écrite et audiovisuelle qui, sur des questions, ont développé des informations ou des points de vue particulièrement objectifs, équilibrés et nuancés.* »¹⁷ Jean-Paul Collette, le responsable presse

¹¹ Frachn C., Sassoon V. 2008. *Médias et diversité, de la visibilité aux contenus*, Paris, Institut Panos & Editions Karthala

¹² Entretien téléphonique avec Virginie Sassoon le 23 janvier 2009

¹³ Mail du 23 janvier 2009

¹⁴ Staes L. (coord.), « Recommandations information relative aux allochtones », Bruxelles, Groupe Médias et Migrants de l'Association Générale des Journalistes Professionnels de Belgique (AGJPB), juin 1994

¹⁵ *ibid.* 5

¹⁶ *op.cit.*

¹⁷ *p.cit.*

de la Fondation Roi Baudouin, avoue que la Fondation est consciente du manque de diversité dans les médias nationaux et qu'elle n'a jamais cessé, depuis 1976, de s'investir pour une plus grande diversité citoyenne. Ce dernier laisse par ailleurs entendre qu'un projet de répertoire des médias des diversités serait en cours d'élaboration à partir de l'automne 2009. « *Les missions d'exploration seront menées par le Centre bruxellois d'action interculturelle (CBAI) du côté francophone et par Kif Kif du côté néerlandophone.* »¹⁸ De plus, la Fondation souhaite s'impliquer davantage, dans un futur proche, dans des projets sur les diversités culturelles de Belgique. A l'instar du projet « Bourses pour journalistes »¹⁹ qu'elle avait lancé de 2003 à 2008 en vue d'améliorer la perception des communautés de migrants. En France, l'opération « Médias en duos pour la diversité » offre depuis 2005 une opportunité d'associer des journalistes de médias généralistes et indépendants.²⁰

Côté néerlandophone, le *Minderheden Forum* (Forum des minorités culturelles)²¹ agit déjà depuis presque dix ans sur décret voté par le gouvernement flamand. C'est la coupole de Fédérations d'immigrés reconnues par le gouvernement flamand et est par conséquent le porte-parole officiel des immigrés côté flamand. Dans le cadre des Assises de l'Interculturalité, le Minderheden Forum avait proposé le 25 novembre 2009 une journée d'étude afin d'évaluer l'état actuel du dossier sur la diversité dans les médias.²² Parmi les nombreuses études disponibles sur leur site Internet, celle de Francis Wilanga- Ebokwe « Africains subsahariens et médias en Belgique »²³ réalisée en 2005 retient toute l'attention. Ce rapport est le premier du genre et porte un intérêt particulier aux tendances médiatiques des communautés africaines.²⁴ « *La particularité de cette étude est qu'elle est l'une des premières - si ce n'est la première - à traiter du comportement des Africains subsahariens face aux médias. La plupart des recherches effectuées sur le thème "minorités ethniques de Belgique et médias" concernaient principalement les communautés marocaines et turques.* »¹⁴³ Parmi les solutions préconisées, Francis Wilanga est favorable à l'action positive « *qui donnerait l'accès aux journalistes issus des minorités ethniques de Belgique.* »²⁵ L'association interculturelle contre le racisme et les inégalités Kif Kif ²⁶, le pendant néerlandophone du MRAX (Mouvement contre le racisme et la xénophobie) ²⁷ consacrait également un grand pan de ses activités à des propositions concrètes de terrain et à l'analyse des médias sous la rubrique Mediawatch.²⁸

Conclusion

¹⁸ Entretien téléphonique avec Jean-Paul Collette le lundi 27 juillet 2009

¹⁹ <http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS->

[FRB/05\) Pictures, documents and external sites/09\) Publications/PUB 1843 Journalistes.pdf](http://www.kbs-frb.be/uploadedFiles/KBS-FRB/05) Pictures, documents and external sites/09) Publications/PUB 1843 Journalistes.pdf),

consulté le 13 janvier 2010

²⁰ Sassoon V. 2008. *Regards croisés – Médias en duo pour la diversité*, Paris, Institut Panos, octobre 2008

²¹ <http://www.minderhedenforum.be/>, consulté le 13 janvier 2010

²² <http://www.interculturalite.be/Planning,17?lang=fr>, consulté le 13 janvier 2010

²³ <http://www.minderhedenforum.be/2media/minderhedenforum-franciswilinga.htm>, consulté le 13

janvier 2010

²⁴ Wilanga-Ebokwe F. «Africains subsahariens et médias en Belgique»,

<http://www.africultures.com/php/index.php?nav=article&no=3916>, consulté le 13 janvier 2010

²⁵ op.cit.

²⁶ op.cit.

²⁷ <http://www.kifkif.be/>, consulté le 13 janvier 2010

²⁸ Entretien téléphonique avec Patrick N'Siala Kiese le 13 janvier 2010

Mis à part les productions de la Radio-Télévision belge de la Communauté française (RTBF) ou des deux émissions spécifiques de RTBF international diffusées vers l'Afrique ou en AM en Belgique, toutes les émissions radiphoniques de l'époque appartiennent à des radios associatives, communautaires ou indépendantes. Il n'existe en Communauté française de Belgique, aucune radio destinée aux communautés africaines subsahariennes de Belgique comme c'est le cas avec *Radio Judaïca* et *Al Manar* destinées aux communautés juives et arabes. Lors de l'ouverture du nouveau plan de fréquence 2008 du CSA, il y a bien eu une opportunité de créer la première radio par et pour la communauté africaine de Belgique avec le projet *MARA FM*.²⁹ Toutefois, l'initiative n'a pas atteint son objectif faute d'avoir envoyé le dossier de candidature dans les temps impartis.

Si l'espace télévisuel se distingue dans ses programmes par une plus grande diversité, force est de constater que celle-ci est toute relative. Outre les solutions préconisées par le Collège d'avis telles que la prise en compte des minorités culturelles comme publics cibles, la promotion de l'égalité des chances à l'emploi pour les personnes d'origine étrangère, il manque la mise à jour pour ne pas dire la création d'annuaires diversifiés de personnes-ressources issues de minorités à disposition des rédactions³⁰ Le Conseil supérieur de l'Éducation aux médias (CSEM) devrait encourager les initiatives de promotion de la multiculturalité auprès des jeunes générations. Il serait en outre souhaitable que certaines recommandations proposées à l'issue des diverses enquêtes menées sur les médias et les diversités puissent devenir contraignantes.

Les autorités publiques doivent, en effet, inscrire leurs actions en vue d'une meilleure visibilité des minorités culturelles tant au niveau national qu'europpéen pour bénéficier de toutes les initiatives développées jusqu'ici.

De manière plus originale, les pouvoirs publics belges pourraient également s'inspirer d'une initiative menée en France par l'association *les Indivisibles* avec la création des « Y'a bon Awards », les César du racisme et qui décerne chaque année un prix pour épingler les dérapages et dénoncer les préjugés de la sphère médiatique.

²⁹ <http://marafm.afrikblog.com/>, consulté le 13 janvier 2010

³⁰ Conseil supérieur de l'audiovisuel, Collège d'avis, op. cit., p. 2-15